

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 49

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous expédions le "Conteur Vaudois" à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de novembre et de décembre.

ARMOIRIES COMMUNALES

Orzens, commune du district d'Yverdon, a eu l'heureuse idée de reprendre les armes de ses seigneurs. Sur un fond d'argent, un sautoir rouge au centre duquel brille une étoile d'argent. On aurait pu « briser » ces armes pour ne pas copier les armes des seigneurs en faisant, par exemple, le fond rouge, le sautoir d'argent et l'étoile rouge, mais ceci n'a pas grande importance, il suffit que ces armes soient très héraldiques et de bon goût.



Eclépens a adopté un écusson blanc avec lion rouge, une bande horizontale ondulée bleue traverse tout l'écusson horizontalement barrant le lion. Ces belles armoiries rappellent par le lion rouge sur fond d'argent les armes de la famille d'Eclépens, éteinte au commencement du XIV^e siècle, et la bande ondulée bleue le souvenir du canal d'Entreroches.



Ballens a un écu divisé verticalement en deux parties, blanche et rouge, une croix tréflée se profile sur ce fonds, la partie de la croix qui se trouve sur le blanc est rouge et vice-versa. Les couleurs blanc et rouge et leur disposition sont empruntées à l'écusson de Romainmotier, et la croix tréflée, qui est la croix de St-Maurice, remémore que la chapelle de Ballens, datant de 1158, était sous le vocable de ce saint, et dépendait de Romainmotier.



Villars-sous-Yens a un écu simple, c'est là tout son mérite, car il est peu décoratif : un simple V majuscule blanc sur un champ vert. Les lettres majuscules romaines ne font guère grand effet sur un drapeau ou un écusson, il n'est pas difficile de trouver mieux.



Rédigez bien vos dépêches. — L'employé du télégraphe ayant souri, je lui remis le texte d'une dépêche adressée à un mien ami en instance de mariage : « Apprends négociations matrimoniales. Te souhaite prompt aboutissement. »

Quelques heures après, je recevais cette réponse : « Insolent ! »

J'ai appris, quelques jours après, qu'on avait transmis : « ...Te souhaite prompt abrutissement ! »

Que n'ai-je télégraphié en malgache !



SUBYET ET SA SERVEINTA

SUBYET s'étai jamé zù maryâ. N'è pas lè marchande que l'ai arant manqué : Subyet l'avâi de la mounia, allâ pi ! et dâi prâ, dâi tsamp, dâi boû que l'ai avâi min de dèvalle dèssu. Faut bin cein po itre quaucon. Quemet dit la rebriqua :

Quand ma bossa fâ tin-tin,
Tot lo mondo è mon cousin ;
Quand ma bossa fâ ta-ta,
Tot lo mondo m'a quittâ.

Subyet, li, sa bossa fasâi adî tin-tin et tot lo monde étai son cousin. Tant qu'à sa serveinta, la Luise Pudzenâre que l'étai adî restâie avoué li. L'avâi zu on basquellon sein itre maryâie et desâi à ti que clli valet l'étai à Subyet. Sé pas que vo dere, su pas de clli velâdzo. Etâi-te à Subyet ? Diabe lo motâque i'ein sé. Tot cein que sé, l'è que clli valet resseimbliaive quemet duve gotte de chenique à bin dâi z'autro dzou-veno dzein de clli l'eindrâi, principalameint à Tourdzon, et que la Luise Pudzenâre l'avâi bin zu dâi houn'ami.

Que vâ ! allâ pi, vo dio ! Et qu'ein avâi oncora et Subyet s'ein étai prâo apècu. L'è bin po cein que la voliâve pas maryâ.

Dan, po ein reveni à Subyet, à la fin dâi fin l'è vegnâi tant mau, tant mau, que, ma fâi, lo mândzo l'ai a rein pu. L'ai avâi rein à fère qu'à lo laissi quetalâ grand train avau l'éternitâ. La Luise Pudzenâre fasâi étât de plliorâ quemet 'na choûma. L'a bo et bin fè veni lo menistre. Et stisse que l'étai pardieu on bin boun'homme, quand vayâi la serveinta avoué lè get que l'ai colâvant tant que su lè dzenâo, l'avâi pedhî de lhi et fâ dinse à Subyet :

— Mon pouro Subyet, se vo voliâi pouâi mourir tranquillo, vo faut vito maryâ voutra serveinta.

— He... he... he..., que dzemotâve Subyet, vu pas la maryâ, l'a bin trâo corattâ.

Faut vo dere que dein clli vilhio teimps, l'étai lè menistre que maryâvant. L'ai avâi pas oncora lè pèta-bosson. Et pu, quand l'affère pressâve, lo meniste pouâve fère maryâ lè dzein sein lè cllioulâ ao pilier. On appellâve cein dâi maryâdzo in extremis, que cein voliâve à-dere que ion dâi doû maryâ l'étai étoumî.

Dan, lo menistre l'ai fasâi adî la rèsse po lo fère maryâ sa serveinta, in extremis, mâ Subyet répondâi :

— Mâ, monsu lo menistre, ne pu pas, que derant-te lè dzein ?

— L'ai a pas de dzein que sâi ! so fasâi lo menistre, vo n'ein âi pas po grand teimps, Vo faut vo repeintre ! L'è lo momeint ! Sein cein, jamé vo porrâi entrâi ao Paradis.

Et Subyet que l'étai mafi, mafi, l'a repondu :

— Eh, bin ! monsu lo menistre, maryâ-no rido... du que faut portâ dâi corne po entrâi ao Paradis !

Marc à Louis.

EN FRANCHE-COMTE

Le Saut de Garnache

I

EN plateaux successifs, le Jura français s'abaisse lentement vers la plaine franc-comtoise. Aux forêts de sapins et aux vastes pâturages succèdent de belles clairières, coupées de haies et de boqueteaux. Des petits vallons verdoyants et des collines souriantes font place aux cluses profondes et aux sommets chauves du haut Jura. Par ci par là, des villages près desquels on distingue les premiers vignobles.

Ce sont de minuscules parchets, livrés à la nature, et qui croissent au petit bonheur. Les herbes folles élèvent de hautes tiges autour des ceps et, sous les feuilles, à peine sulfatées, on voit de belles grappes encore vertes. Pas la moindre trace de mildiou et une récolte à rendre jaloux nos bons vignerons vaudois. Il est vrai que — les grands crûs d'Arbois mis à part — les vins du Jura ne peuvent guère soutenir la comparaison avec le « Dézaley » ou le « Ville-neuve ».

X

La vallée du Doubs limite le Jura de son cours sinueux. Pour la voir dans son ensemble — cette belle vallée — il faut monter au Saut de Garnache. C'est une colline escarpée, dressée au-dessus de la rivière et que l'on atteint facilement en quittant la route qui, de Baume-les-Dames, conduit à Besançon. Du haut de ce belvédère, la plaine s'étend, immense, vers l'occident, coupée seulement de quelques rideaux d'arbres jalonnant les routes. A l'est au contraire on a un pays vallonné, un peu gris, un peu terne, mais dont l'unité s'impose tout de suite au regard. Et, entre ces deux contrées, bien distinctes, le Doubs, lent et large, pousse ses eaux noires, en nombreux méandres, vers le sud. Les rayons du soleil éclairent cette vallée profonde dont les hautes falaises, d'un gris d'argent, projettent leurs ombres fantastiques jusque sur la grève. Un remorqueur lance des jets de vapeur et traîne, après lui, de lourds chalands. Parfois, sur un élargissement de la vallée, un village surgit brusquement — un vieux village silencieux entouré de jardins et de vergers minuscules. Quelques champs en culture, peu ou pas de prairies, par contre, des barques de pêcheurs et des filets qui sèchent au soleil. On sent que toute la vie de cette bourgade est tournée vers la rivière.

Assis sur le sommet de ce Saut de Garnache, lequel n'est qu'une haute colline tombant à pic sur l'eau profonde, je regarde ce grand pays franc-comtois avec lequel nous avons une histoire commune. Les seigneurs de cette contrée ont franchi les défilés du Jura pour imposer leur loi à certaines villes vaudoises. Charles-le-Téméraire, le plus puissant de tous, a parcouru ces plaines à la tête de ses mercenaires. Plus tard, ce fut le tour des Suisses de rançonner les villes et de piller les villages, cependant que Louis XI préparait lentement sa conquête. Il y a, dans la manière de vivre des Francs-Comtois, dans leurs mœurs, leur caractère et jusque dans leur accent chantant, quelque chose qui rappelle nos populations romandes. Il faut venir ici pour se rendre compte que le Jura est, avant tout, une fron-